

M. Le président,

Le CTL reconvoqué ce 18 janvier 2022 a pour l'objet, entre autres, la déclinaison des suppressions d'emplois à la DDFIP 34 pour 2022.

Depuis de très nombreuses années les CTL emplois se suivent et se ressemblent, mais celui-ci laisse un goût encore plus amer...

Après de longs mois de crise, les élections présidentielles approchant, la surenchère aux suppressions de fonctionnaires est reprise de plus belle par des candidats déclarés ou potentiels. Toujours considérés comme un coût, responsable de l'augmentation des dépenses et de la dette publique, le nombre de fonctionnaires reste visiblement la seule variable d'ajustement. **Pourtant, la période que nous vivons n'a jamais mis autant en évidence le manque criant de personnels dans les différents champs de la fonction publique.**

La DGFIP a tenu un rôle majeur dans la continuité du service public depuis le début de la crise sanitaire. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a salué cette implication, qualifiant la DGFIP d'administration d'élite.

Les agents de notre direction viennent de subir trois mouvements de mutation du Nouveau Réseau de Proximité. Rappelons que la DDFIP 34 a perdu le Centre de Gestion des Retraites, CGR, et ses 23 emplois partis à Limoges sous l'excuse fallacieuse de la démétropolisation.

Les agents de la DGFIP et de la DDFIP 34 auraient pu s'attendre à un peu de reconnaissance de leur investissement durant la crise sanitaire. Ils auraient pu espérer un peu de calme dans ce tumulte de réformes qui s'enchaînent. **Que nenni !!!**

Pour la DGFIP, ce sont **1506 emplois supprimés !**
(-1600 emplois supprimés + 94 emplois liés au transferts de taxes douanières).
Pour notre direction, ce sont **43 prélèvements nets d'emplois !!!**

Pour la CGT Finances Publiques 34 les suppressions d'emplois à l'ordre du jour de ce CTL sonnent comme une **véritable provocation** et sont **indignes au regard des attentes et des droits des citoyens**. Elles sont aussi **indignes au regard des agents dont l'engagement et la conscience professionnelle ne suffisent plus à compenser le manque d'effectifs dans les services**. La CGT Finances Publiques 34 se montre déterminée à la défense des intérêts collectifs et individuels des agents et des services publics de la DGFIP.

Le recrutement croissant d'emplois contractuels, plus de 1 000 prévus en 2022, constituant un préalable à la destruction du statut, n'est pas une solution !!!

Ce CTL a pour seul objectif la mise en œuvre de reculs des services publics de la DGFIP par la suppression d'emplois. Il est **inimaginable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois**.

Ainsi, la CGT Finances Publiques 34 ne participera pas au CTL du 18 janvier 2022.